

Après avoir excusé les absences de Monsieur Claisse et de Madame Lahoche, Monsieur le Vice-Président CoFVU ouvre la séance à 14H40 et fait lecture des pouvoirs.

### 1. [Approbation du relevé de décisions de la séance plénière du 05 mars 2019](#)

En l'absence de remarque, le relevé de décisions de la séance plénière du 13 décembre 2018 est **adopté à la majorité des voix (1 abstention)**.

### 2. [Information sur la certification de la formation continue](#)

Monsieur le Vice-Président CoFVU souhaite tenir informée la commission de la visite d'orientation menée le 27 mai 2019 par Lloyd's Register dans le cadre de notre démarche qualité de la formation continue.

L'objectif est d'évaluer la conformité de notre système de management au référentiel Décret Qualité.

A l'issue de l'audit, il ne subsiste aucune non-conformité ni réserve.

### 3. [Approbation de la Charte de l'Emploi Etudiant](#)

Le coordonnateur du service commun pour les études et la vie étudiante rappelle que la charte existante a été approuvée par la commission il y a deux ans mais que de nouveaux financements européens nous amènent à la modifier.

Cette charte sera remise à tout étudiant bénéficiant d'un contrat étudiant afin qu'il connaisse ses droits et obligations.

Les modifications par rapport à la version initiale concernent principalement :

- le tutorat mis en place dans le cadre du soutien pédagogique personnalisé aux étudiants handicapés ;
- l'ajout des nouveaux financements possibles pour les contrats étudiants ;
- le raccourcissement des délais de rémunération ;
- la mise en place d'un « référent contrats étudiant » au sein de chaque composante ou service ;
- la modification du contenu du contrat de travail.

Pour permettre le début des contrats au plus vite à la rentrée, un membre de la commission propose de recruter des étudiants par anticipation, d'établir les contrats et de proposer les activités au fil des besoins. En effet, on constate un certain nombre de besoins récurrents chaque année universitaire.

A la question de permettre des avances sur rémunération pour les étudiants sous contrat, il est précisé que cette pratique n'est autorisée à l'agent comptable que de manière tout à fait exceptionnelle.

En l'absence d'autres questions, la Charte de l'Emploi Etudiant est soumise à l'approbation des membres de la CoFVU.

Elle est **approuvée à la majorité des voix (1 vote contre)**.

#### 4. Bilan des contrats étudiants pour l'année 2018

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante présente les résultats de l'enquête demandée par l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche (IGAENR) sur l'emploi étudiant pour l'année civile 2018.

Il en ressort une augmentation sensible du nombre de contrats depuis les deux dernières années. Les nouvelles possibilités de financement sur fonds européens devraient accentuer ce mouvement, tout en entraînant un accroissement de la charge de travail pour le suivi administratif.

Cet accroissement prévisible concernera notamment le domaine des relations internationales. Le projet retenu dans le cadre de l'appel à projets Bienvenue en France nécessitera en effet de recruter environ 100 étudiants.

Par ailleurs, l'établissement reçoit actuellement un stagiaire de l'Institut Régional d'Administration qui travaille sur la valorisation des compétences acquises par les étudiants pendant leur période de contrat.

#### 5. Bilan du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour 2018

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante présente le bilan de la campagne FSDIE 2017-2018. Elle précise que ce bilan est également envoyé au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Elle rappelle que sur un budget annuel de 85 000 euros, 15% ont été affectés à l'aide sociale suite à la création du FSDIE Solidarité votée par la CoFVU du 14 décembre 2017. Après une présentation détaillée des financements par thèmes, par commissions FSDIE, par associations étudiantes et pour les dépenses complémentaires, elle indique les montants attribués dans le cadre du FSDIE Solidarité et ajoute que les critères d'attributions ont été affinés en mars 2018.

Elle ajoute enfin qu'il a été décidé de passer de trois à quatre commissions en 2018-2019 afin de mieux répondre aux besoins des étudiants.

## 6. Evolution des critères de sélection et conditions d'attribution des subventions aux associations étudiantes dans le cadre du Fonds de Solidarité et du Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante présente l'ensemble des évolutions proposées :

- par rapport aux critères de sélection existants ;
- par rapport aux conditions d'attribution en cours.

Elle attire l'attention sur les délais de traitement des demandes de subvention notamment si un passage devant la CoFVU doit être programmé et conseille de déposer les dossiers de demandes auprès du bureau de la Vie Etudiante au moins 3 mois avant la tenue de l'évènement envisagé.

L'évolution des critères de sélection et conditions d'attribution des subventions aux associations étudiantes dans le cadre du Fonds de Solidarité et du Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est soumise au vote.

Elle est **approuvée à la majorité des voix (1 abstention)**.

## 7. Modification de la composition de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante rappelle la commission mise en place dans le cadre de la Contribution Etudiante et de Campus (CVEC). La composition de cette commission est amenée à évoluer du fait de l'inscription dans nos effectifs des élèves de première et de deuxième année des IFSI. Ainsi, la composition actuelle de la Commission Vie Etudiante et de Campus est complétée par :

- un représentant de la direction des IFSI ;
- un étudiant issu des représentants élus des étudiants des IFSI.

La modification de la composition de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est soumise au vote.

Elle est **approuvée à la majorité des voix (1 contre)**.

## 8. Subvention au profit de la Fédération des Etudiants de Valenciennes (FEV) dans le cadre de la J-Day-E

Monsieur le premier Vice-Président de la FEV présente une demande de subvention formulée comme chaque année dans le cadre de la journée d'intégration J-Day-E dont la date est établie au 03 octobre 2019, afin de clore l'ensemble des journées d'intégration organisées par les différentes associations étudiantes.

La commission FSDIE a accordé une subvention de 3000 euros et ce montant requiert un vote de la CoFVU.

Il est précisé qu'une large participation de toutes les formations et de tous les campus est souhaitable et doit être favorisée.

La subvention de 3 000 € au profit de la Fédération des Etudiants de Valenciennes (FEV) dans le cadre de la J-Day-E est soumise au vote et **approuvée à l'unanimité**.

#### 9. Information sur les nouvelles maquettes pédagogiques et sur les règlements du contrôle des connaissances

Monsieur le Vice-Président CoFVU indique que les points inscrits à l'ordre du jour concernant les maquettes pédagogiques et les règlements du contrôle des connaissances ne sont pas traités, les composantes n'ayant pas à entériner de modification de leurs maquettes ou de leurs règlements des examens.

#### 10. Approbation du cadrage de la période d'inscription

Monsieur le Vice-Président CoFVU présente le nouveau cadrage de la période pendant laquelle les inscriptions sont admises.

Il rappelle que toutes les inscriptions sont closes à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Au-delà de cette date, toutes les demandes seront examinées et une dérogation pourra être accordée si le retard est justifié.

Néanmoins, aucune dérogation ne sera envisagée au-delà du 30 avril (sauf financement CIFRE) et aucune inscription ne peut intervenir après un examen.

Il est précisé que la date d'ouverture des réinscriptions est avancée au 24 juin, le ministère ayant communiqué le montant des droits d'inscription pour l'année 2019-2020.

Le cadrage de la période d'inscription est soumis au vote.

Il est **adopté à la majorité des voix (1 contre)**.

#### 11. Information sur l'inclusion des personnes transgenres

Madame le Directrice Générale des Services Adjointe présente les modalités de mise en application de la recommandation du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour favoriser l'inclusion des personnes transgenres dans la vie étudiante et dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Il sera possible d'être inscrit sous un prénom d'usage à compter de la rentrée 2019-2020 et les mentions « madame/monsieur » pourront être supprimées des correspondances, formulaires et documents internes.

La réédition des diplômes sera possible dès que le changement de prénom sera inscrit à l'état civil.

#### 12. Information sur une convention de reconnaissance de l'engagement étudiant dans le cadre de la Garde Nationale

La CoFVU du 21 septembre 2017 a voté la création du module transversal « citoyenneté » afin de reconnaître l'engagement étudiant. En ce qui concerne l'engagement étudiant au sein de la Garde Nationale et pour manifester encore plus notre engagement réciproque, une convention de soutien à la politique de la réserve opérationnelle est en cours d'étude et sera soumise à l'approbation des membres de la CoFVU lors d'une prochaine séance.

### 13. Questions diverses

- La Fédération des Etudiants de Valenciennes souhaite présenter des propositions en vue de l'amélioration de la qualité de vie universitaire au sein de l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Ces propositions émanent de la position conjointe de l'ensemble des élus étudiants issus de la liste « la FEV et ses assos t'accompagnent au quotidien » ainsi que des administrateurs de la fédération réunis en diverses commissions.

La Commission Sociale et Solidaire (C2S) a émis des propositions concernant la lutte contre les discriminations, la lutte contre le sexisme et les inégalités hommes/femmes, la lutte contre la discrimination raciale et religieuse, la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

La Commission Sport Santé Culture (C2SC) a émis des propositions concernant le sport, le développement durable et la culture.

La Commission pour le Développement des Conditions d'Etude (CDCE) a émis des propositions concernant le développement des conditions d'étude et les modalités d'examens.

A la remarque de la FEV sur le mauvais état des lieux de formation, il est opposé que les étudiants sont en général à l'origine des dégradations commises, même dans des locaux refaits à neuf et que d'autre part, ils sont trop nombreux à ne pas respecter les consignes du plan Vigipirate.

- - Une question est posée sur le fait que le point sur l'action « réussite en Licence » ait été reporté.

Il est répondu que le travail d'analyse est en cours d'achèvement pour envoi à l'IGAENR le 17 juin et qu'il pourra être présenté lors d'une prochaine CoFVU.

- - Une question porte sur le FevStival qui était prévu fin mai.

Il est répondu qu'il a dû être reporté à l'année prochaine pour des raisons d'ordre technique et que la subvention obtenue du FSDIE a été entièrement restituée.

En l'absence d'autre question, la séance est levée à 16H35.

## Etaient présents

---

M. BARBIER, Vice-Président COFVU (sans voix délibérative)

### Membres présents avec voix délibérative :

Collège A : MM. BEN BARKA, DELOT, DOGHECHE.

Collège B : Mmes et MM. MORGAND, SCOYEZ, RICHARDOT, DELEVAQUE, DUBRULLE.

Collège BIATSS : Mme et M. FLOQUET, PODSADNY.

Collège usagers : Mmes et MM. HADDAR, LALLEMANT, LEVIONNAIS, DELEPORTE, FOURRE, LALOU, OUSSEDRATE.

**Membres invités** : Mmes et M. CALLENS, SCIARDIS, TYLEC, VAN OOST.

**Pouvoirs** : M. FERGOMBE à M. BEN BARKA

M HENRY à Mme SCOYEZ

Mme NIEMCZYK à Mme RICHARDOT

M JOLY à M. DELEVAQUE

Mme EBEL à M. PODSADNY

M. WASIELEWSKI à M. LALLEMANT

Mme LAHOUCHE à M. OUSSEDRATE

M. CLAISSE à M. DELOT

Mme MORMENTYN à Mme FLOQUET

Fait à Valenciennes le 25 juin 2019

Le Vice-Président COFVU,

Pr F. BARBIER